

à compléter par la chancellerie

NUMÉRO: PO23.002

TH 659414

DÉPOSÉ LE : 15.06.2023 ATTRIBUTION À : ACCUEIL

Pré-scolaire et para-scolaire Séance du Conseil général du :

19.06.2023

Lieu et date: Cernier, le 15.06.2023

Au nom du ou des groupe/s : Groupe socialiste

Auteur ou premier signataire : Ahmed Muratovic

Autres signataires (prénoms, noms) : -

Postulat

Projet de structure parascolaire aux Geneveys-sur-Coffrane (GsC),

quelle place pour les membres de l'Association de soutien au parascolaire des

Geneveys-sur-Coffrane?

Objectif du postulat :

Postulat au rapport d'information au Conseil général concernant la rentrée d'août 2023 (11. R23.012)

Il est demandé au Conseil communal;

1) Que la commission consultative en matière de structures d'accueil pré et parascolaire soit directement impliquée dans l'élaboration d'une structure communale auprès de l'Association de soutien au parascolaire des GsC et du Conseil communal. Il s'agirait d'élaborer ensemble une feuille de route et de mettre en œuvre le projet de manière coordonnée.

Le postulat :

• est déposé par écrit à la présidence du Conseil général ou à la chancellerie, à l'occasion de la discussion d'un projet de règlement ou d'arrêté, ou d'un rapport d'information.

TH 659414 1/2



- 2) Dès la mise en place et le démarrage de la structure des GsC, intégrer l'Association de soutien au parascolaire de ce même village à un groupe de suivi du projet.
- 3) D'étudier la possibilité d'un mandat rétribué en faveur de l'Association de soutien au parascolaire des GsC afin de réaliser la mise en place de la structure de demain.

Développement :

A la lecture de ce rapport, une question légitime se pose ; Mais qu'advient-il des parents et de leur projet de structure d'accueil parascolaire ?

En effet, la commune privilégie de passer directement à une structure communale aux Geneveys-sur-Coffrane, écartant ainsi le travail déjà mené par des parents de ce village.

Dans les médias, nous pouvions lire que les mamans du collectif sont dans le flou quant à la suite de leur collaboration, en dépit de nombreux échanges avec les autorités communales.

Nous comprenons que des décisions ont dû être prises rapidement par le Conseil communal, mais cela a induit un court-circuit de la commission de consultation en la matière, ainsi que de l'appropriation d'un projet, qui à la base était citoyen.

En tant que représentants de la commune, nous souhaiterions plus de rigueur et de transparence quant à la mise en œuvre de cette structure, ainsi que de l'implication du législatif via le traitement du dossier en commission.

Il est également légitime de reconnaître le travail accompli et l'engagement de citoyennes qui verront leur projet initial avorté, mais qui continueraient à aider notre collectivité publique à la réalisation de ce projet. Une implication dans la structure future, ainsi qu'une rémunération de cette association à but non lucratif pourraient être étudiées.

L'urgence de la rentrée ayant été traitée, il serait à présent adéquat de procéder de manière plus formelle et avec reconnaissance et clarté envers les parents des Geneveys-sur-Coffrane.

En vous remerciant de l'attention accordée.

Au nom du groupe socialiste

Ahmed Muratovic

TH 659414 2 / 2